

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 29 JUIN 2026**

Délibération n° :

DL53/2026

Objet :

Attribution du marché de tri des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 23/06/2026

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 35
VOTANTS : 35

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 29 juin 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AFONSO Joseph (titulaire - CPS)
- M. ALI-BELHADJ Zaïme (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER Daniel (titulaire - CPS)
- M. BOULLAND Daniel (titulaire - CPS)
- M. CHARRON Etienne (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE Jérôme (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS Dominique (titulaire - CPS)
- M. FAUBEAU Alain (titulaire - CPS)
- M. FELIHO Florentin (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE Bernard (titulaire - CPS)
- M. GOUMAND Aurélien (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC Anne (titulaire - CCHVC)
- M. JACOBI Eric (suppléant - CPS)
- Mme JAUBERT Sarah (titulaire - CPS)
- M. KAROUI Karim (titulaire - CPS)
- Mme LECORGNE Laure (titulaire - CPS)
- Mme LEMONNIER Sandrine (titulaire - CPS)
- M. LOUP Jean-Baptiste (suppléant - CPS)
- M. MANY François (titulaire - CPS)
- M. MASURE Frédéric (titulaire - CPS)
- M. MIDOL-MONNET Alexis (titulaire - CPS)
- M. NOFERI Grégory (titulaire - CPS)
- Mme OSTYN Valérie (titulaire - CPS)
- Mme PLUMAIL Nathalie (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE Jérôme (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE Denis (titulaire - CPS)
- Mme RODRIGUES Maria (suppléante - CPS)
- Mme SELVEZ Cyrielle (titulaire - CPS)
- M. TRAN Eric (suppléant - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VANDEWEGHE Ludwig (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS).
- M. XAVIER Bernard (titulaire - CPS)

Absents excusés : Mme ARNOULD Laure (titulaire - CCHVC) ; M. BAVOIL Daniel (titulaire - CCHVC) ; M. CHERCHALI Sandra (titulaire - CPS) ; M. CORDIER Gilles (titulaire - CPS) ; Mme DALI Sara (titulaire - CPS) ; M. FOURGEAUD Serge (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT Philippe (titulaire - CPS) ; Mme GASNIER Marie-Anne (titulaire - CPS) ; Mme GAULHET Marianne (titulaire - CPS) ; M. LECLERC Christian (titulaire - CPS) ; Mme MAUVEZIN Noëlle (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Daniel BERVEILLER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20260629-DL53_2026-D

Délibération n°DL53/2026

Autorisation du Président à signer le marché n°25.018-2 relatif au tri des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-6 et suivants,

Vu les articles L2124-2, R2124-1 et R2124-2 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération DL 27/2020 du 04 mai 2026 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL 27/2026 du 04 mai 2026 portant sur les délégations d'attributions du Comité Syndical au Président du SIOM,

Vu la lettre de négociation envoyée le 06 février 2026 avec une remise des offres le 06 mars 2026,

Vu la réunion de négociation qui s'est tenue le 25 mars 2026,

Vu l'offre négociée finale du seul candidat SERIVEL, sise Ecosite de Vert le Grand, 91810 Vert-Le-Grand,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 juin 2026 attribuant le marché 25.018-2 à la société SERIVEL, sise Ecosite de Vert le Grand, 91810 Vert-Le-Grand,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité pour le SIOM de passer un nouveau marché pour assurer la continuité de la prestation de tri des déchets ménagers et assimilés sur son territoire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve l'attribution du marché 25.018-2 à la société SERIVEL et l'acte d'engagement correspondant,

Autorise le Président du SIOM à signer le marché 25.018-2 avec la société SERIVEL sise Ecosite de Vert le Grand, 91810 Vert-Le-Grand,

Prend acte que les prestations seront réglées sur la base de l'acte d'engagement et de son annexe, le bordereau de prix unitaires et des quantités réellement exécutées,

Précise que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget primitif 2026, secteur public, section fonctionnement.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président,

Jean-François VIGIER

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2026

Application agréée E-legalite.com

Pièce transmise en Préfecture le : **- 3 JUL. 2026**
Affichée le :